

La Lettre

aux Partenaires



Edito

Les entrées de nos bourgs et de nos villages sont un élément majeur de notre cadre de vie. Nous les traversons plusieurs fois par jour et, pour certains d'entre nous, y habitons. Elles expriment l'identité de nos communes. Avec ses confrères pyrénéens, le Syndicat mixte du PNR propose une méthode simple et des outils, pour les élus et les aménageurs, pour conserver ou améliorer la qualité de ces espaces.

L'attrait de nos entrées de bourg sert également la qualité de notre accueil, pour nos touristes et visiteurs. Le PNR déploie progressivement une offre d'accueil qualifiée autour de ses 10 premiers sites « Maison du Parc » qui regroupent autant de lieux de découverte des patrimoines. Parallèlement, une quarantaine de gîtes et chambres d'hôtes s'est vue décerner la marque « Accueil du PNR des Pyrénées Ariégeoises ». Tous ces lieux expriment la volonté partagée de leurs responsables, des collectivités et du SMPNR, pour un accueil qui fait « sens ». Le sens de l'ancrage sur le territoire, du respect de l'environnement et des paysages, du développement de l'économie et des emplois locaux et de la mise en valeur des savoir-faire et des patrimoines...

André ROUCH
Président du Syndicat
mixte du PNR



Les Pyrénées Ariégeoises lancent leurs Maisons du Parc !



Le centre d'interprétation du château de Seix, l'écomusée d'Alzen, l'étang de Lers, la Maison du Valier, les offices de tourisme de Saint-Girons-Saint Lizier et de Foix-Varilhes, le parc Au Pays des Traces à St Lizier, les Terroirs du Plantaurel à Montégut-Plantaurel, le parc Xploria au Mas-d'Azil, la ferme d'Icart à Montels : au terme d'une formation-

action soutenue par l'ADEPFO (*) ce sont 10 sites publics et privés qui composent aujourd'hui le réseau des Maisons du Parc des Pyrénées Ariégeoises. Chacun des sites offre, avec ses particularités, des clés pour découvrir les richesses des Pyrénées Ariégeoises : visites, informations, animations, stages et formations, boutiques... Tous sont engagés dans des démarches de développement durable pour améliorer les conditions d'accueil des visiteurs, développer leur offre de découverte, mieux respecter l'environnement, être plus économe en énergie,...

Contact : **Matthieu Cruège**

(*) ADEPFO : Association pour le Développement des Pyrénées par la Formation

En 2013,
retrouvez dans Pyrénées Partagées
les « rendez-vous découverte »
dans les Maisons du Parc !



Accompagner les acteurs vers le tourisme durable est un des objectifs de la Charte du Parc. La Marque « Accueil du Parc » valorise les démarches éco-responsables des propriétaires d'hébergements touristiques, et permet de les accompagner pour aller plus loin dans ce cheminement.

Utiliser des énergies renouvelables, mieux gérer ses consommations d'eau, préserver l'architecture locale et le paysage, favoriser les produits locaux, rendre son logement accessible à tous... voici des exemples d'actions mises en œuvre dans les gîtes ou chambres d'hôtes Marque Accueil du Parc. Issus des réseaux Gîtes de France, Accueil Paysan et Clévacances, les hébergeurs ne cèdent pas à la facilité : après avoir bénéficié de diagnostics, ils se sont engagés sur des actions à mettre en œuvre à plus ou moins long terme. Ils se forment tout au long de l'année aux thématiques du développement durable et de la découverte des Pyrénées Ariégeoises grâce au programme de formations proposé par le Parc. Le 23 mai, cette nouvelle gamme de la Marque Parc sera inaugurée chez Patricia Quinat-Reynaud, nouvelle bénéficiaire de la Marque Parc, pour lancer la saison d'été.



William et Evelyn



Témoignage de Mme Bargues.

C'est au charme d'un vieux pommier planté aux abords de la grange qu'a succombé Liliane Bargues. En 1998, elle est devenue propriétaire du « Chalet de Lili » à Arrien en Bethmale.

Comment avez-vous entendu parler de la Marque Accueil du Parc pour les hébergements ? Pourquoi avez-vous choisi de candidater ?

Je suis chez Gîtes de France et c'est par ce réseau que j'ai connu la Marque Parc pour les gîtes et chambres d'hôtes. La clientèle est aujourd'hui en attente d'un certain retour aux sources, d'une recherche de l'authentique. J'ai choisi de candidater car je partage ces valeurs et je souhaite mettre en avant mon engagement.

Quels sont les atouts de votre hébergement, en quoi répondent-ils à la charte de la Marque Accueil du Parc ?

Tout d'abord le cadre exceptionnel. Du balcon, c'est la vallée du Biros qui s'offre à vous. La grange a été rénovée par des artisans locaux, avec des matériaux naturels, le bois, la chaux, l'ardoise. J'ai même fait faire mes arrêts de volets par Pascal Jusot, le sabotier de Bethmale.

Qu'avez-vous mis en place pour répondre aux attentes de la Marque ?

J'ai toujours eu besoin de faire évoluer mon gîte et les diagnostics qui ont été fait chez moi m'ont permis d'avancer plus vite dans les travaux. J'ai mis des ampoules à basse consommation, des mousseurs pour réduire la consommation d'eau et je réfléchis à l'installation d'un chauffe-eau solaire et d'un poly-flamme (NDLR : système de chauffage au bois à double foyer permettant de combiner un foyer ouvert de cheminée et un foyer fermé efficace) pour moins me servir des convecteurs électriques. Cela me demandera un investissement mais je trouve cela important de se mettre à la page, surtout pour protéger notre planète.

Les clients sont-ils sensibles aux questions environnementales en vacances ?

De plus en plus. Les clients apprécient que des efforts soient faits pour l'environnement. Ils ne viennent pas dans les Pyrénées Ariégeoises par hasard, c'est bien pour se mettre au vert, rechercher de l'authentique et du naturel !

Qu'attendez-vous dorénavant de la Marque Accueil du Parc ?

Qu'elle me permette de faire évoluer mon gîte pour suivre la demande des clients, il ne s'agit pas d'offrir la même prestation depuis 1998 ! Et puis, si la Marque Parc peut me donner la possibilité d'être reconnue, je louerai peut-être un peu plus grâce à une nouvelle clientèle.

Contact : Laure Letard

M. et Mme Desplas vous accueillent avec générosité et bonne humeur.





Des malles pour mieux connaître les Pyrénées Ariégeoises

Aux propriétaires engagés, une malle de découverte sera remise par le SMPNR, pour proposer à la clientèle des outils de découverte des patrimoines naturels et culturels des Pyrénées Ariégeoises (jumelles, cartes, livres naturalistes, jeux, DVD...). Ces malles seront financées par le Conseil Régional, le Ministère de l'Ecologie et le SMPNR.



Expertiser pour améliorer

Le SMPNR a permis la réalisation de diagnostics dans chacun des hébergements candidats à la Marque Accueil du Parc. Grâce à des financements du Conseil Régional et du SMPNR, chaque hébergement a donc bénéficié de 2 à 3 diagnostics réalisés par des experts, architectes, naturalistes et énergéticiens. Ces diagnostics ont donné lieu à des préconisations d'amélioration. Consignées dans les contrats d'objectifs, elles constituent les engagements des propriétaires pour les 3 prochaines années.



Accueil Paysan



Les gîtes

Mme Bohin
Fabas
05 61 96 41 32
bohinnathalie@wanadoo.fr

M. et Mme Dallaporta
Vernajoul
05 61 02 93 78
gites.sarda@orange.fr

Mme Cots et M. Boixadera
Sainte-Croix-Volvestre
05 61 04 74 39
sol.cots@wanadoo.fr

M. et Mme Raynaud
Alliat
05 61 05 98 58
contact@leslonguespistes.com

Mme Roobaert et M. Dumont
Camarade
05 61 69 91 59
marcdumont@free.fr

Clévacances



Les gîtes

M. Ferré et Mme Repond
Arignac
06 08 80 68 09
vacances@giteariegepyrenees.com

M. et Mme Savignol
Lasserre
06 08 92 97 76
contact@merens-ariege.com

Gîtes de France



Les gîtes

M. et Mme Baquié
Saint-Girons
05 61 02 30 80

Mme Bargues
Arrien-en-Bethmale
05 63 93 18 60

M. Boutin
Montoulieu
05 34 09 88 46
gitesboutin@free.fr

M. et Mme Cistac
Videssos
05 61 02 30 80

M. et Mme Desplas
Allières
05 61 64 57 66
acqolg@wanadoo.fr

M. et Mme Galey
Cescau
05 61 02 30 80

M. Girard et Mme Cazalé
Moulis
05 61 66 71 56
girard-francis@orange.fr

Mme Haller
Rimont
05 61 02 30 80

M. Malen
Saurat
05 61 02 82 60
gite-le-souleillan@laposte.net

M. et Mme Philip
Siguer
05 61 65 30 33
wendykerrphilip@yahoo.fr

M. Sailhac
Biert
05 61 02 30 80

Mme Sicard
Sentein
06 72 33 11 82
chsicard@orange.fr

M. Souriac
Rabat-les-3-Seigneurs
05 62 24 83 73
gitedes3seigneurs@yahoo.fr

M. Stephan et Mme Teltau
Saint-Jean-du-Castillonnais et
Villeeneuve-en Castillonnais
05 61 96 14 31
margritteltau@gmail.com

M. et Mme Tessaro
Saint-Jean-du-Castillonnais
05 61 02 30 80

M. et Mme Tschierschke
Oust
05 61 96 52 80
anilac@wanadoo.fr

Les chambres d'hôtes

M. Ackroyd et Mme Murray
Esplas-de-Sérou
05 61 04 80 36
murack@wanadoo.fr

M. Caujolle
Lacave
05 61 04 72 57
caujolle.fouran@orange.fr

M. Leblon
Massat
05 61 04 94 45
las.paouses@wanadoo.fr

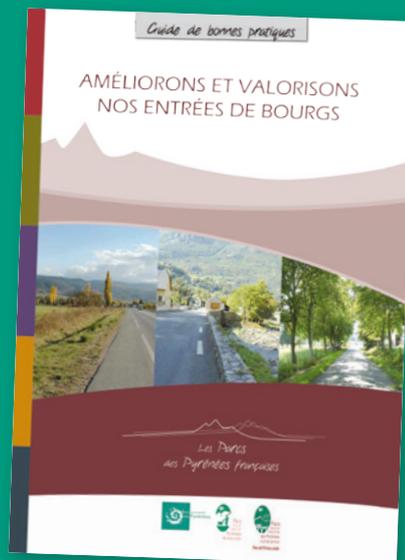
Mme Revolte
Esplas-de-Sérou
05 34 14 56 06
contact@terrasses-de-genat.fr

Elus, aménageurs, procurez-vous le guide de bonnes pratiques « Améliorons et valorisons nos entrées de bourg » !

Parce que les entrées de bourgs reflètent l'identité de la commune et qu'elles sont les premières images que le visiteur a en arrivant, parce qu'elles sont des lieux très convoités pour le développement urbain, leur aménagement est source d'enjeux importants.

Ce guide pratique se présente sous la forme de fiches techniques qui exposent simplement les principaux leviers d'actions pour préserver ou améliorer la qualité paysagère des entrées de bourgs pyrénéens, tout en gardant leurs spécificités.

Il est disponible sur demande auprès du PNR ou sur son site internet, et est complété par un site internet www.observatoire.parc-pyrenees.fr, qui permettra de visualiser les évolutions des entrées de bourgs diagnostiqués. *Contact : Sophie Séjalon*



Éleveurs dans le PNR, valorisez vos prairies naturelles !

Inscrivez-vous au Concours des prairies fleuries 2013...

Vous êtes fiers de vos prairies naturelles ? Vous voulez échanger avec un jury d'éleveurs, agronomes et naturalistes sur la valeur fourragère et écologique des parcelles ? Inscrivez-vous au concours auprès du PNR !

Et participez au projet « prairies humides » !

Depuis 2012, une mesure agroenvironnementale (MAE) est mise en œuvre pour préserver les prairies humides (mouillères) de basse altitude du PNR. Le contrôle de la MAE est simple : il faut que l'on puisse retrouver sur la parcelle au minimum 4 espèces de plantes indicatrices de zone humide. L'engagement se fait avec le dossier PAC avant le 15 mai 2013.

Contact : Julien Ait El Mekki

Des expositions à la Ferme d'Icart...

En 2013, la Ferme d'Icart accueillera 5 expositions culturelles, artistiques ou scientifiques. En avant-première, et sous réserve de modifications de dates, voici la liste des exposants sélectionnés.

Le Moulin de la Laurède (du 2 mai au 15 juin) : « l'aventure » de la restauration du Moulin de la Laurède.

Jacqueline Besche et Brigitte Georgé (du 17 juin au 31 juillet) : travail à quatre mains, peintures et installations dans l'espace, visites d'ateliers et lectures poétiques.

Stéphanie Andrès (du 8 août au 15 septembre) : tentures, sculptures, installations dans l'espace intérieur et extérieur.

Muriel Soldevila (du 15 octobre au 30 novembre) : huiles sur toiles, reflets des paysages ariégeois.

Pierre Boillon (du 15 décembre au 31 janvier) : travail d'observation ludique et profonde de la nature.

Le programme détaillé des expositions est consultable sur www.parc-pyrenees-ariegeoises.fr.

Contact : Isabelle Cambus

Du mercredi 8 au dimanche 12 mai – Un pôle « Eau » à la foire exposition de l'Ariège et du Couserans

Le PNR des Pyrénées Ariégeoises co-organise le pôle « Eau » de la foire en proposant des animations, des expositions et des stands sur la ressource en eau et sur les diverses utilisations de l'eau. Retrouvez le programme des animations du pôle « Eau » sur le site www.parc-pyrenees-ariegeoises.fr ou <http://foireexpo.pays-couserans.fr>

Contact : Luce Rameil



Pyrénées Partagées 2013, 82 occasions de découvrir le Parc !

Pour explorer le Parc, procurez vous le nouveau programme d'animation Pyrénées Partagées, disponible dans les offices de tourisme, les communes du Parc, les Maisons du Parc et de nombreux lieux accueillants du public.

Contact : Céline Arilla



Ici, soyez fiers de laisser des ardoises !

Vous souhaitez refaire la couverture de votre maison ou de vos autres bâtiments ? Vous habitez les Communautés de communes du Castillonnais ou du canton d'Oust, la Communauté de Communes d'Auzat et du Vicdessos ou les communes de Moulis, Soulan, Saurat, Quié, Génat ou Lapège ? Faites employer les techniques traditionnelles de pose d'ardoise à pureau dégressif posée au clou et bénéficiez d'une aide de 50€/m² pour les toitures en ardoises et de 85€/m² pour les toitures en lauzes !

Contact : Audrey Duraud



www.parc-pyrenees-ariegeoises.fr

